



Assemblée extraordinaire
Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale du
Parc Régional de la Rivière-du-Nord

Date : 27 octobre 2021

Heure : 14h00

Séance tenue en vidéoconférence

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Louise GALLANT, mairesse et présidente
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Paul GERMAIN, maire et administrateur
Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse et administratrice

Membre(s) non-votant(s) :

Marie-Ève GAUTHIER, secrétaire trésorière

Invité(s) :

Roger HOTTE, directeur général « MRC de la Rivière-du-Nord »

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Bruno LAROCHE, maire et administrateur

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Madame Louise GALLANT, ouvre l'assemblée à 14h00.

2021-10-27-053

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Paul GERMAIN, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 27 octobre 2021 tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Embauche d'une nouvelle direction générale du parc

2021-10-27-054

3.1 Nomination à la direction générale / Mme Nicole Trudeau

CONSIDÉRANT le départ de Madame Marie-Eve Gauthier à titre de secrétaire trésorière et directrice générale en date du 5 novembre 2021;

CONSIDÉRANT qu'à la suite à un processus de sélection et d'entrevue Mme Nicole Trudeau a été retenue par les membres du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que le conseil a statué pour un contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2023.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Paul GERMAIN, maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE Madame Nicole Trudeau soit nommée, par les présentes, à titre de secrétaire trésorière et directrice générale de la Régie Intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord, et ce, avec tous les droits, pouvoirs, privilèges et autorisations de signature et de représentation associés à ladite fonction de secrétaire trésorière et directrice générale;

QUE la présente nomination entre en vigueur, de façon contractuelle, le jour du début en fonction soit le 4 novembre 2021.

QUE les conditions de salaire prévues au contrat soient conformes à la politique de gestion des ressources humaines des employés réguliers ainsi qu'au rapport préparé en date du 27 octobre 2021 par la secrétaire-trésorière;

QUE la présidente ainsi que la secrétaire trésorière et directrice générale en poste sont autorisées par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-10-27-055

4. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

De lever l'assemblée à 14h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.**

Louise GALLANT, mairesse
Présidente

Marie-Ève GAUTHIER
Secrétaire trésorière